

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 DECEMBRE 2020

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le Lundi 21 Décembre 2020, à l'Hôtel de Ville sur convocation de Monsieur le Maire, en date du Mardi 15 Décembre 2020.

La séance débuta à 17h11 avec 13 présents sous la présidence de Monsieur Eugène LARCHER, assisté du secrétaire de séance Monsieur Mickaël CHARMET.

<u>Etaient présents</u>: **Mmes**: Marie-Josée LUCEA, Joséline DELBOIS, Louisa PLUMBER, Elisa PAULIN, Michelle MARTINES, Mirette LETUR, Marie-Hélène PORSAN, Nathalie CHOTARD, Sylvia BOSQUI, Lucie QUENNECART, Michaelle DINAL

MM: Eugène LARCHER, Christian LARCHER, Claude COLOMBE, Yves JEAN-JOSEPH, Emile SAINT-AIME, Roger BADINOS, Mickaël CHARMET, Louis-Charles ADE, Jocelyn MELINARD, David DINAL

<u>Procurations</u>: M. Eric NAUD à M. Claude COLOMBE, Mme Yannick YO à Mme Marie-Hélène PORSAN, Mme Sabine ANGELY à M. Emile SAINT-AIME, M. Raymond SIFFLET à M. Christian LARCHER, M. Henri GROS-DESORMEAUX à Mme Lucie QUENNECART

Absents : **Mme :** Néant

M.: Néant

Absents excusés : Mme : Néant M. : José JEAN-BAPTISTE

<u>Personnels administratifs</u>: Jessica JOSEPH, Directrice Générale des Services, Martine LARCHER, Urbanisme, Margaretha LETORD, Administration Générale Service à la Population

Ordre du jour :

M. Le Maire annonce l'ordre du jour.

1) ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2020

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du Lundi 7 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2) DELIBERATIONS

- 1. URBANISME HABITAT ET DEVELOPPEMENT DURABLE
 - A. Urbanisme
 - Annulation de la délibération n°78/2020 « Adoption des modalités de concertation du Projet d'Aménagement et de Développement durables

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

♦ Validation de l'actualisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3) QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

Fin de la séance du Conseil Municipal à 19h04.